



Éléments fondamentaux [1]

Wenger présente les CoP comme une rencontre de trois éléments fondamentaux : "*un domaine de connaissance, une communauté d'individus et une pratique partagée*". Wenger (2000, p. 27). Ces trois domaines sont intrinsèquement liés et dépendent de la combinaison de

- L'engagement mutuel : il repose sur la complémentarité des compétences des membres. Chacun doit être capable de partager ses connaissances, mais aussi de les relier à celles des autres.
- L'entreprise commune : ce sont les membres de la communauté qui la définissent. Elle va bien au delà de l'objectif commun puisqu'elle englobe à la fois les aspects instrumentaux de la pratique et les caractéristiques personnelles et interpersonnelles des individus.
- Le répertoire partagé : il rassemble les ressources, tangibles ou non, dont disposent les membres pour communiquer, résoudre des problèmes : documents écrits, routines, procédures, vocabulaire partagé...

Pour être qualifié de [Communauté de Pratique](#) [2], un groupe se doit donc de posséder ces trois caractéristiques.

Source URL: <https://www.healthcop-guide.ulg.ac.be/cop/elements-fondamentaux>

Liens

[1] <https://www.healthcop-guide.ulg.ac.be/cop/elements-fondamentaux>

[2] https://www.healthcop-guide.ulg.ac.be/glossaire/termes#Communaut_de_Pratique